

Le conseil municipal souhaite donner à Saint-Amable les moyens économiques de se développer efficacement. Il veut mobiliser les citoyens, augmenter leur sentiment d'appartenance via des projets rassembleurs. Il veut développer des infrastructures et créer une nouvelle richesse pour les gens d'ici. Il veut établir un climat de confiance et de collaboration autant auprès des citoyens, des employés municipaux et des partenaires externes.

Une démarche de planification stratégique a donc été élaborée afin de fixer des objectifs communs à atteindre, pour réaliser la vision du conseil municipal et tracer les grandes lignes du plan d'action qui guidera les choix et les décisions des prochaines années au sein de l'équipe municipale.

Voici donc les actions stratégiques du conseil pour les six prochaines années :

- 1- **CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE OPTIMALE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**, incluant le conseil, à partir des forces de l'administration actuelle, soit une équipe motivée, dévouée et compétente où chaque personne est imputable selon ses obligations. Un lien de confiance fort, basé sur la collaboration et le respect, sera établi et maintenu.

Actions entreprises :

- Création de différents comités municipaux touchant tous les services ;
- Réalisation d'un diagnostic organisationnel par une firme spécialisée ;
- Réalisation d'un plan stratégique organisationnel.

Actions à venir :

- Compléter et présenter le plan opérationnel du plan stratégique organisationnel ;
- Mise en œuvre de l'expérience client.

- 2- **DÉVELOPPER LES ACCÈS AFIN DE FACILITER L'ACCESSIBILITÉ AUX GRANDS AXES ROUTIERS**. Cette action réduira la congestion de la rue Principale et favorisera l'implantation de nouvelles entreprises.

Actions entreprises :

- Rencontres des différents partenaires (MRC, CMM, Demix, etc.) A-30 ;
- Élaboration et adoption d'une entente entre les villes de Saint-Amable et Sainte-Julie, réfection de l'accès à l'A-20, via Cyrille-Lapointe.

Actions à venir :

- Déterminer le tracé du futur accès vers l'A-30 ;
- Modification au schéma d'aménagement pour futur accès à l'A-30 ;
- Préparation de plans et devis pour futur accès à l'A-30 ;



- Construction des infrastructures concernant l'accès vers l'A-30 ;
- Confirmation de l'aide financière et réalisation des travaux vers l'A-20.

3- **CRÉER UN NOUVEAU PARC INDUSTRIEL** afin de générer de nouveaux revenus dans le but d'alléger le fardeau fiscal résidentiel et créer de nouveaux emplois.

Actions entreprises :

- Création d'un comité de travail (agriculteurs et ville) ;
- Préparation et présentation du projet de relance économique agricole ;
- Mise en place d'une table de direction avec les différents partenaires (CMM, MRC, MAPAQ, MAMH) ;
- Réalisation de l'étude de marché destinée à la relance de l'industrie de la transformation de la pomme de terre, grâce à une aide financière de la Communauté Métropolitaine de Montréal.

Actions à venir

- Réalisation d'une étude technico-économique ;
- Modification du schéma d'aménagement ;
- Construction de l'usine de transformation agro-industrielle ;
- Mise à niveau des infrastructures ;
- Implantation d'un centre de recherche lié à la problématique du nématode doré ;
- Incitatif pour le déménagement de certaines entreprises ;
- Appuyer le développement d'un parc industriel sur la rue Adam.

4- **REVITALISER LA RUE PRINCIPALE** par la création d'espaces urbains agréables et fonctionnels, favorisant ainsi la diversité des commerces, la sécurité routière et une plus grande fluidité routière.

Actions entreprises :

- Création d'un comité de planification et développement ;
- Modification du zonage de la rue Principale entre les rues Rémi et Edmond ;
- Réalisation d'une étude pour un projet de campus jeunesse par l'organisme Vivre en ville ;
- Réalisation d'une étude de gestion de la circulation.

Actions à venir :

- Tenir des rencontres avec le Ministère des Transports ;
- Réalisation d'un plan de mobilité active pour la rue Principale et sur tout le territoire ;
- Arpentage et élaboration de plans et devis ;



- Acquisition de terrain ;
- Réalisation des travaux d'infrastructures.

5- **AMÉLIORER LE TRANSPORT EN COMMUN** en offrant des options intéressantes aux citoyens et réduisant la congestion routière et les gaz à effet de serre.

Actions entreprises :

- Tenue de rencontres avec EXO ;
- Mise en place d'une desserte entre Saint-Amable et le stationnement incitatif de Sainte-Julie.

Actions à venir :

- Suivi du projet de la construction du REM (Réseau express métropolitain) ;
- Participation à l'élaboration d'une nouvelle grille tarifaire ;
- Participation à l'amélioration du transport en commun sur la couronne sud.

6- **CRÉER UN ESPACE RÉCRÉOTOURISTIQUE AU PARC LE ROCHER** en embellissant et améliorant les structures existantes et en planifiant la cohabitation d'activités sportives, récréatives et culturelles.

Actions entreprises :

- Élaboration d'un plan de camping et rédaction d'un plan d'affaires ;
- Préparation de plans et d'estimés budgétaires pour une structure permanente sur la dalle de béton ;
- Préparation de plans et d'estimés budgétaires pour le réaménagement de sentiers et aire de pique-nique ;
- Préparation de plans et d'estimé budgétaires pour des modules de jeux ;
- Dépôt des projets à des programmes d'aide financière.

Actions à venir

- Confirmation d'aides financières ;
- Réalisation des projets.

- 7- **DÉVELOPPER UN MILIEU DE VIE FAMILIALE ET BONIFIER L'OFFRE DES LOISIRS.** Révision de la Politique familiale et de la Politique culturelle.

Actions entreprises :

- Bonification de l'offre en loisirs ;
- Processus de mise à jour de la Politique familiale ;
- Processus de la mise à jour de la Politique culturelle.

Actions à venir :

- Dépôt du plan d'action de la Politique familiale ;
- Concertation des acteurs du milieu pour la Politique culturelle en collaboration avec le Ministère de la culture et des communications ;
- Dépôt du plan d'action de la Politique culturelle.

- 8- **FAVORISER LA CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES ÂÎNÉES,** leur permettant de demeurer dans leur milieu de vie et contribuer à la richesse intergénérationnelle.

Actions entreprises :

- Appui à l'organisme la maison des Aînés de Saint-Amable dans leurs démarches auprès de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) ;
- Participer aux rencontres de l'organisme ;
- Engagement par résolution pour la vente d'un terrain situé devant l'Hôtel de ville ;
- Demande d'aide financière pour la reconstruction du 300, rue Dominique ;
- Demande d'aide financière pour la rénovation du 199, rue Daniel.

Actions à venir :

- Confirmation d'aides financières de la Société d'Habitation du Québec ;
- Vente du terrain à l'organisme Maison des aînés de Saint-Amable ;
- Émission de permis.